

DROITS HUMAINS, SANTÉ SEXUELLE & BIEN-ÊTRE

Les droits humains s'appliquent aux enfants. Leurs droits spécifiques ont été établis dans des accords internationaux tels que la Convention internationale des droits de l'enfant.



Droit à un traitement égal devant la loi



Droit d'être traité avec respect et dignité



Droit d'être protégé contre la torture



Droit à l'éducation et à la santé, (accès à l'information et aux services (compris))



Droit à la liberté d'expression



Droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion

LES DROITS FONDAMENTAUX ET UNIVERSELS

Les différents droits dont chacun doit pouvoir jouir.

Ces droits sont universels : ils s'appliquent à chacun, quels que soient le sexe, l'âge, l'état matrimonial, l'identité ou comportement sexuel, la race, l'ethnicité, les convictions politiques, les croyances religieuses, condition sociale ou économique, les capacités physiques et mentales ou l'état de santé. Ces droits sont inconditionnels et inaliénables.

Les droits humains s'appliquent aux enfants. Leurs droits spécifiques ont été établis dans des accords internationaux tels que la Convention internationale

des droits de l'enfant.

Il incombe à chacun de respecter les droits des autres. Quand on grandit dans le respect égal de chaque être humain, on apprend à respecter les droits humains. Quand une personne est traitée injustement en raison de son identité présumée (ou connue), on parle de « discrimination ». La discrimination est contraire aux droits humains.

Quoi que nous pensions personnellement, il nous incombe à tous de respecter universellement les droits humains.